TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

# LE MAG

www.smictom-forets.fr

NUMÉRO 3 - DÉCEMBRE 2018

## DOSSIER

P.4 LA GRANDE COLLECTE DES PAPIERS

P.3 NOUVEAUX CONTENEURS A LIFFRÉ

P.8 CALENDRIER DE COLLECTE

SMICTOM des forêts

JOURNAL D'INFORMATION
du SMICTOM des Forêts

# ÉDITO

**Ronan SALAÜN**
Président du SMICTOM des Forêts

**Je suis ravi de vous présenter la troisième édition du magazine zéro déchet zéro gaspillage du SMICTOM des Forêts.**

Fin 2017, le SMICTOM a lancé une nouvelle filière de collecte à travers le tri des papiers. Un tri qui s'effectue non plus dans les sacs jaunes, mais en conteneurs spécifiques, en partenariat avec les associations de parents d'élèves à qui l'on reverse une partie des bénéfices.

Un an après, l'heure du bilan a sonné : quelque 283 tonnes ont été collectées, soit 7 900 euros qui financeront directement les projets pédagogiques.

Également à découvrir dans cette édition, un rappel des consignes de tri. Si nos performances en la matière restent satisfaisantes, nous pouvons aller plus loin.

L'enjeu est de taille puisque, de ces performances, découle la bonne santé financière du SMICTOM.

Sur ces mots, je vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année.

# ACTU SMICTOM

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE : INFOS PRATIQUES

**Fermeture des sites**

Les lundis 24 et 31 décembre 2018, les déchèteries de Liffré et Saint-Aubin-d'Aubigné, ainsi que l'accueil des bureaux du SMICTOM à Liffré fermeront à 16h. Les déchèteries de Melesse et La Bouëxière seront ouvertes le matin selon les horaires normaux.

**Collecte du surplus des déchets**

Lors des fêtes de fin d'année, les déchets peuvent être plus importants. Les agents de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif collecteront le surplus sans que vous n'ayez besoin de prévenir le SMICTOM.

## INSTALLATION DE CONTENEURS À LIFFRÉ

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement de la Prétais à Liffré, le SMICTOM des Forêts vient de mettre en service des nouveaux conteneurs enterrés d'apport volontaire. Leur fonctionnement a été présenté le samedi 6 octobre dernier aux riverains.

La collecte s'effectue une fois par semaine à l'aide d'une grue qui soulève le conteneur. Le verre est quant à lui collecté tous les 15 jours.

Au total, le lotissement est doté de six points d'apport volontaire auxquels les riverains accèdent sans badge. Au-delà de l'esthétique, ces installations permettent d'améliorer le service à l'usager qui n'a plus besoin de sortir son bac. Autres avantages : la suppression du travail de manutention pour l'agent et de ce que l'on appelle les points noirs, là où le camion passe plus difficilement.

Les élus ont profité de cette rencontre avec les riverains pour sensibiliser aux consignes de tri. En conclusion à cette rencontre, des mémotri (cf. page 7) et sacs cabas ont été distribués.

## RENOUVELLEMENT DU PARC DES COLONNES À VERRE

Courant 2019, le SMICTOM va procéder au remplacement des colonnes à verre abîmées grâce à l'achat de 24 nouvelles colonnes.

Le plus ? Elles sont équipées d'opercules de différentes hauteurs facilitant l'accès aux enfants et aux personnes à mobilité réduite.

## REDEVANCE : OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Simple, souple et sûr, voici trois bonnes raisons d'adopter le prélèvement automatique pour le paiement de la redevance.

Les prélèvements sont effectués 4 fois dans l'année. Pour y souscrire, rendez-vous sur le site Internet : www.smictom-forets.fr/mes-démarches/ et retournez-nous le mandat de prélèvement SEPA signé ainsi qu'un RIB.

La demande d'adhésion est à faire avant le 31 décembre afin que le prélèvement automatique soit pris en compte pour l'année suivante.

SMICTOM des forêts

**SMICTOM des Forêts**
24 rue La Fontaine
35340 LIFFRE
02 99 55 44 97
contact@smictom-forets.fr

**Directeur de publication :** Ronan SALAÜN / **Conception, rédaction et mise en page :** Service Communication / **Crédit photos :** SMICTOM des Forêts, Freepik, Pierre Antoine Citeo / **Impression :** Atimco, Combourg / **Tirage :** 17 500 exemplaires / **Dépôt légal :** décembre 2018

**Imprimé sur du papier recyclé**

IMPRIM'VERT®

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

# LE DOSSIER
# LA COLLECTE DES PAPIERS

En 2017, sous l'effet levier des financements disponibles à travers le programme zéro déchet, zéro gaspillage (ZDZG), le SMICTOM a proposé aux mairies et associations de parents d'élèves un partenariat permettant de collecter papiers et journaux. Résultat : 283 tonnes de matières ont été recueillies sur le territoire en 2017/2018. Bilan d'un beau projet >

Pas moins de 19 associations se sont lancées dans l'aventure en signant avec leur commune et le SMICTOM une convention de partenariat. Ainsi pour chaque tonne de papiers collectée, le SMICTOM a versé 40 € aux associations ; une somme qui se monte à 70 € par tonne collectée de journaux. Ces soutiens financiers serviront à organiser des sorties et projets pédagogiques.

Pour assurer les collectes, le SMICTOM a placé dans les communes concernées des conteneurs réservés aux papiers avec une consigne simple : n'y déposer que les papiers secs et non souillés. Côté journaux, c'est une benne que l'on affrète une fois l'an par commune qui récupère la matière.

A l'issue de ces collectes, une remise de chèque grandeur nature, en présence des enfants, enseignants, parents et élus a été organisée dans certaines écoles.

Si le gain financier est une belle raison de se mobiliser, la pédagogie en est une autre. Les élèves ont appris que trier le papier permettait de le recycler en ouate de cellulose, un isolant écologique fabriqué à Morlaix.

Un bel exemple qui permet d'illustrer le concept d'économie circulaire auprès des enfants comme des parents.

Association de parents d'élèves de Chasné-sur-Illet

## LA COLLECTE DES PAPIERS ET DES JOURNAUX À SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ

Les explications de Marine Tassart pour l'APEL Notre-Dame de Bon Secours et de Marion Toscer pour l'APE Paul Gauguin.

**SMICTOM : pourquoi vous être lancée dans le projet de collecte des papiers du SMICTOM ?**

Marine TASSART : « Bien évidemment pour l'approche écologique du geste de tri et le fait de pouvoir impliquer les enfants et leurs famille dans cette démarche citoyenne.

Ensuite, pour inculquer aux enfants, dès le plus jeune âge, l'importance de la préservation de notre planète par des petits gestes au quotidien.

Enfin, le fait que l'APEL perçoive une petite subvention grâce au geste de tous était une motivation certaine puisque cela va nous permettre de réaliser des actions pédagogiques ».

**SMICTOM : quelles ont été les réactions des enfants, des parents et du personnel enseignant ?**

Marion TOSCER : « Tout le monde est partie prenante du projet. Les élèves trient les papiers dans les classes, l'équipe enseignante a participé aux réunions de mises en place des bennes... ».

**SMICTOM : avez-vous eu l'occasion d'utiliser les bénéfices perçus pour un projet pédagogique ?**

Marine TASSART : « Pour l'année 2018, nous avons utilisé les premiers bénéfices pour financer en partie l'intervention de la Ligue de Protection pour les Oiseaux (LPO) auprès des enfants de l'école qui ont pu découvrir les différents oiseaux, leurs chants, etc.

Pour cette nouvelle année scolaire, différents projets devraient être mis en place au printemps comme la réalisation de mini-documentaires chez des producteurs locaux, la création d'un potager vertical, l'acquisition/construction d'un poulailler, la mise en place de nichoirs dans la cour de l'école dans la continuité de l'intervention de la LPO ».

Marion TOSCER : « L'équipe enseignante utilisera cet argent pour participer au financement des deux classes découverte : classe de mer et « Sur les pas de François 1er ». En fonction de la prochaine subvention, un projet autour du développement durable est envisagé pour l'élémentaire ».

### Pour une tonne de papier recyclé :

**300 kg d'équivalent $CO_2$** en moins émis dans l'atmosphère

**23 000 litres d'eau** économisés

**17 arbres** préservés

*Indicateurs environnementaux (source ADEME)*

**19**
**Associations scolaires partenaires**

**278 tonnes**
**de papiers collectées**
**+**
**5 tonnes**
**de journaux récupérées**

**7 900 €**
**de subventions reversées aux associations scolaires.**

**50 kg**
**c'est le poids des journaux reçu en 1 an par un abonné quotidien.**

**Avec 160 abonnés apportant leurs journaux, ce sont 4 tonnes de collectées.**

# ACTU ZÉRO DÉCHET GASPILLAGE

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE
### EN MODE ZÉRO DÉCHET

**Opter pour des cadeaux dématérialisés ou des jouets d'occasion, fabriquer sa décoration, cuisiner les restes des repas copieux... les astuces sont nombreuses pour faire le moins de déchets possible pendant les fêtes de Noël.**

Mieux qu'un objet qui finit au fond du placard, vous pouvez offrir un **cadeau dématérialisé** : un abonnement de cinéma, un week-end "découverte", une place de concert, un stage de cuisine, un vol en parapente, une entrée au zoo, un soin beauté, une dégustation…

Seconde option : faites un tour du côté des vide-greniers ou sur les sites Internet pour trouver des **jouets ou des objets d'occasion.**

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de **cuisiner,** en famille ou entre amis, tout en partageant un moment convivial. Pensez également à cuisiner les restes des repas ; ils sont souvent meilleurs réchauffés le lendemain.

Optez pour de la **vaisselle réutilisable**. Plus solide et plus pratique d'utilisation, vous réduirez considérablement le nombre de déchets.

La période de Noël est également l'occasion de **donner ou de vendre des vêtements ou des objets** qui ne vous servent plus. Nombreuses sont les personnes pouvant être intéressées par vos biens inutilisés : vos proches, la communauté Emmaüs...

## UN SPECTACLE POUR ENFANTS
### SENSIBILISE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Lauréat de l'appel à projets « **1 000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire** », le SMICTOM a accompagné les restaurants scolaires volontaires dans un programme de réduction. L'objectif : réduire de 30 % le gaspillage alimentaire en limitant les excédents de production, les pertes à la préparation et les restes à la fin du repas.

Dans le cadre de ce programme, un spectacle d'Iwan Laurent le « Lombric fourchu casse la graine » a été proposé pour les enfants du cycle 2.

**15 représentations financées par le SMICTOM ont déjà été organisées soit près de 6 000 enfants sensibilisés.**

Rejoignez-nous !
Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage - SMICTOM Ille et Rance / Forêts



# MÉMOTRI | RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

## Tri sélectif

Emballages en plastique : *flacons, bidons, bouteilles, pots, boîtes, sacs et films*

Briques et cartonnettes

Boîtes, canettes, conserves et aérosols

Sacs jaunes ou bacs jaunes

## Ordures ménagères

Petits emballages en plastique, stylos, coquillages, couches, cotons, cotons-tiges, rasoirs jetables …

Bacs bleus Bacs gris

## Biodéchets

Épluchures, essuie-tout, marc de café, déchets verts, …

⚠ *Ne pas mettre d'os ni de coquillages.*

Composteurs

## Verre

Pots et bocaux en verre

⚠ *Ne pas mettre de couvercles, bouchons, vaisselle, miroirs et verres cassés.*

Colonne à verre

## Papier

Journaux, papiers, annuaires, magazines, prospectus …

⚠ *Ne pas mettre de mouchoirs, de papiers gras ou sales.*

Colonne à papier

## Textile

Vêtements, linge, bijoux , chaussures et maroquinerie

⚠ *Ne pas mettre de vêtements souillés, mouillés ou moisis. Attacher les chaussures par paire.*

Borne Le Relais

*Plus d'infos : www.smictom-forets.fr*

# HORAIRES DES DÉCHÈTERIES
## DU CHANGEMENT AU 1ER JANVIER 2019

Des évolutions dans les horaires d'ouverture des déchèteries entrent en vigueur à partir du 1er janvier 2019.

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| LA BOUËXIERE | | | | 9H-12H | 9H-12H | 9H-12H |
| | 14H-17H* | | | 14H-17H* | 14H-17H* | 14H-17H* |
| LIFFRÉ | 9H-12H | 9H-12H | 9H-12H | | 9H-12H | 9H-12H |
| | 14H-17H* | 14H-17H* | 14H-17H* | | 14H-17H* | 14H-17H* |
| MELESSE | | 9H-12H | 9H-12H | | 9H-12H | 9H-12H |
| | 14H-17H* | 14H-17H* | 14H-17H* | | 14H-17H* | 14H-17H* |
| SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ | | | 9H-12H | 9H-12H | 9H-12H | 9H-12H |
| | 14H-17H* | | 14H-17H* | 14H-17H* | 14H-17H* | 14H-17H* |

* Heure d'hiver : fermeture 17h - Heure d'été : fermeture 18h

fermé | ouvert

# CALENDRIER DES COLLECTES

Les ordures ménagères et les déchets recyclables sont collectés une fois par semaine. Reportez-vous au tableau ci-contre pour connaître vos jours de collecte.

| | ORDURES MÉNAGÈRES | DÉCHETS RECYCLABLES |
|---|---|---|
| Andouillé-Neuville | MARDI | VENDREDI |
| Aubigné | MARDI | JEUDI |
| La Bouëxière | MERCREDI | MARDI |
| Chasné-sur-Illet | MERCREDI | VENDREDI |
| Dourdain | VENDREDI | VENDREDI |
| Ercé-près-Liffré | VENDREDI | MERCREDI |
| Gahard | LUNDI | VENDREDI |
| Liffré | MARDI * | MERCREDI |
| Livré-sur-Changeon | VENDREDI | VENDREDI |
| Melesse | LUNDI | JEUDI |
| Montreuil-le-Gast | JEUDI | JEUDI |
| Mouazé | MARDI | LUNDI |
| Romazy | LUNDI | VENDREDI |
| Saint-Aubin-d'Aubigné | JEUDI | LUNDI |
| Saint-Germain-sur-Ille | JEUDI | JEUDI |
| Saint-Médard-sur-Ille | MARDI | JEUDI |
| Vieux-Vy-sur-Couesnon | LUNDI | VENDREDI |

*Uniquement certaines rues du centre ville, second passage le vendredi.

Attention, certains lieux-dits peuvent être collectés un autre jour que celui indiqué dans le tableau. Pour plus d'informations, se reporter au site www.smictom-forets.fr

## 3 CONSEILS POUR LES COLLECTES...

### Jours fériés
En cas de jour férié, les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et jusqu'au samedi.

### Horaires
Présentez vos bacs roulants et vos sacs jaunes la veille au soir de la collecte. Une fois vidés, les bacs doivent être rentrés au plus tôt afin de ne pas encombrer la voie publique.

### Sacs jaunes
Vous pouvez récupérer des sacs jaunes en mairie ou au siège du SMICTOM. Un rouleau par demande.